

- 37 EDITORIAL**
- 38 EN BREF**  
Perspectives
- 40 MEMBRES**  
Swisstaffing
- 41 OPINION**  
Roland A. Müller
- 42 ENTRETIEN**  
René Jenny, Interdelta SA
- 44 DROIT DU TRAVAIL**  
44 Prétention d'indemnisation  
envers le travailleur  
46 Examen médical exécuté par  
un médecin de confiance  
47 Droit du travailleur d'exercer son  
activité selon le contrat de travail
- 48 DOSSIER**  
48 Révision 6a de l'AI: insertion  
et assainissement financier  
52 Interview de Jürg Sigrist,  
Fondation «Profil»
- 54 CONJONCTURE**  
Le moteur de  
la croissance se grippe
- 56 MARCHE DU TRAVAIL**  
Les 100 ans de la CCT
- 58 SECURITE SOCIALE**  
AVS: plateforme internet
- 59 ECLAIRAGE**  
Jean Cavadini
- 60 A L'ETRANGER**  
Rick Halbardier, Nevada
- 62 PORTRAIT D'UN MEMBRE**  
Associazione industrie ticinesi (AITI)

## Entretien avec René Jenny: Interdelta SA joue dans la cour des grands



La rubrique Entretien accueille René Jenny, Président et administrateur délégué d'Interdelta SA. Active dans le marché hautement concurrentiel des médicaments en vente libre, cette entreprise fribourgeoise basée à Givisiez, a fait du chemin depuis sa création en 1979. Aujourd'hui importatrice de nombreuses formules d'automédication européennes, cette entreprise s'illustre avec l'exclusivité de brevets internationaux pour la Suisse. René Jenny est aussi le nouveau Président de la Chambre de Commerce Fribourg. **Page 42**

## Dossier: la révision 6a de l'AI et l'intégration sur le marché du travail

La révision 6a de l'assurance-invalidité est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Elle vise entre autres à intégrer au marché du travail 17 000 bénéficiaires de l'AI. Par quelles mesures concrètes va-t-on faciliter leur accès à l'emploi? Jusqu'à quel point peut-on demander aux employeurs de participer à l'effort? Dans la pratique, comment l'intégration fonctionne-t-elle aujourd'hui? Réponses dans notre Dossier. **Dès la page 48**

## Les 100 ans de la convention collective de travail

Il y a 100 ans, l'instrument des conventions collectives de travail (CCT) faisait son entrée dans le Code suisse des obligations. C'est aujourd'hui un important facteur d'efficacité du partenariat social. Mais quel est l'avenir des CCT? Sur quels aspects des conditions de travail leur faudra-t-il, demain, mettre l'accent de préférence? Tels sont les sujets qui ont été traités et débattus à Berne, à l'occasion de ce centenaire, par le Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann et les partenaires sociaux. **Page 56**

## Portrait de l'Associazione industrie ticinesi

Promouvoir le secteur industriel et améliorer les conditions cadres de l'économie tessinoise: tels sont les objectifs poursuivis par l'Associazione industrie ticinesi (AITI), grâce au dialogue constant qu'elle entretient avec l'économie et le monde politique. L'AITI s'emploie aussi à encourager les métiers de l'industrie et à soutenir les efforts de promotion du canton en faveur de nouveaux sites de production et sociétés de services. **Page 62**

